

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 8

Artikel: 1934
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colonel E. M. G. Arthur Steinmann, son assemblée générale ordinaire, sur laquelle nous orientons brièvement nos lecteurs comme suit:

Le rapport du président pour l'exercice écoulé relève avec satisfaction que notre entreprise se meut dans de saines voies, bien qu'en cette regrettable période actuelle de crise et de désunion politique il soit difficile de contribuer au développement d'un journal militaire.

Il peut être établi que l'exploitation proprement dite du « Soldat Suisse » durant l'exercice 1932/33 a bouclé par un léger excédent de recettes qui, cependant, par les amortissements nécessaires du mobilier, des clichés et du droit d'édition se transforme en un déficit supportable. Le maintien du nombre des abonnés et des insertions suscite toujours l'attention des organes dirigeants, ainsi que de l'imprimerie Aschmann & Scheller à Zurich dont l'énergie et la bienveillance pour notre entreprise sont très appréciées par notre présidence qui lui a témoigné sa gratitude par de cordiales paroles. Le capital social de la société s'élève actuellement à fr. 34,050.—, montant qui est réparti entre 180 sociétaires.

Les contrôleurs, après avoir procédé à une vérification minutieuse des comptes, a proposé à l'assemblée générale d'accepter ces derniers et de donner décharge avec remerciements aux organes dirigeants de la société, ce qui a été approuvé à l'unanimité. Le budget pour 1934 prévoit également un léger déficit, occasionné par les amortissements indispensables.

Le vote a confirmé dans leurs fonctions respectives les membres actuels du comité, soit: Colonel E. M. G. Arthur Steinmann, Zurich, comme président; adj.-sof. E. Möckli, Zurich, comme vice-président; 1^{er} lt. Dr G. S. Abt, Zurich, comme secrétaire; sergent-major Ernst Mantel, Zurich, comme caissier; Colonel E. M. G. M. Feldmann, Berne, lieutenant-colonel R. Bohli, Zurich, capitaine F. Hagenbuch, Aarau, adj.-sof. E. Weisshaupt, Schaffhouse, sergent-major Maridor, Genève, comme adjoints. Ont été réélus contrôleurs à l'unanimité MM. le lieutenant-colonel W. Sebes à Kusnacht-Zurich, le major E. Straub à Zurich et le fourrier A. Wildberger, Schaffhouse.

Schulen und Kurse.

Rekrutenschulen.

Infanterie:

5. Division vom 21. Febr.—28. April, Bellinzona und Mte. Ceneri.
6. Division vom 21. Febr.—28. April, Chur.

Mitrailleure: Wallenstadt.

Radfahrer vom 5. Febr.—20. April (1. u. 2. Div.), Winterthur.
Büchsenmacher, 4., 5. u. 6. Div., v. 21. Febr.—2. April, Wallenstadt.

1.-R. 30, Bellinzona, Fachausbildung 2.—28. April, Bern W.F.

Kavallerie: vom 9. Jan.—10. April, Aarau.

Büchsenmacher 9. Jan.—14. März, Aarau; Fachausbildung vom 8. Okt.—3. Nov., Bern W.F.

Artillerie:

vom 2. Febr.—19. April, Bière.

vom 2. Febr.—19. April, Frauenfeld.

vom 2. Febr.—19. April, Kloten.

vom 2. Febr.—19. April, Thun.

Motorwagentruppe: vom 9. Febr.—26. April, Thun.

Traintruppe: vom 8. Jan.—10. März, Thun.

vom 8. Jan.—10. März, Frauenfeld.

vom 8. Jan.—10. März, Bülach.

Offiziersschule.

Sanität vom 9. Jan.—24. Febr., Basel

Fourierschule

vom 10. Jan.—10. Febr., Thun.

Unteroffiziersschulen.

1. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Liestal

2. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Liestal

3. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Bern

4. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Luzern

5. Div. W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Bellinzona

W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Zürich

6. Div. W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Chur

W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, St. Gallen

Trompeter W. K. vom 9.—21. Febr., UOS v. 21. Febr.—14. März, Bern

Radfahrer W. K. vom 3.—15. Jan., UOS v. 15. Jan.—5. Febr., Winterthur

Schw. Inf.-Waffen (Versuchskurs) W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Thun

Tel.- und Signalpatrouillen W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Freiburg

Genietruppen: vom 13. Febr.—21. März, Brugg

vom 23. Febr.—24. März, Liestal

Sanitätstruppe: Gefreientschulen vom 2.—31. Jan., Basel

vom 2.—31. Jan., Genf

vom 29. Jan.—27. Febr., Basel

vom 29. Jan.—27. Febr., Genf

vom 23. Jan.—24. März, Basel

vom 23. Febr.—24. März, Genf

v. 23. Febr.—24. März, Locarno

Verpflegungstruppe W. K. vom 26. Febr.—10. März, UOS vom 10.—31. März, Thun

Motorwagentruppe vom 3. Jan.—8. Febr., Thun

Wiederholungskurse.

4. Division: Btr. 34 vom 14. Febr.—1. März

Festungsbesatzungen: Mot.-Art.-Abt. 2 (Btrn. 86 und 92)

vom 25. Jan.—9. Febr.

Armeetruppen: Btr. 4 vom 9.—24. Jan.

Landwehr:

Mot.-Art.-Abt. 2 (Btrn. 86 u. 92) vom 25. Jan.—6. Febr.

1934

C'était en 1907, sauf erreur, des désordres ensuite d'une grève avaient éclaté à Lausanne. L'Ecole de recrues, à la caserne depuis quatre jours seulement, était mandée pour maintenir le bon ordre en attendant l'arrivée des troupes levées dans ce but; eh bien, grâce aux sentiments du devoir et de discipline dont était animée cette jeunesse, malgré son peu de savoir car ce n'est pas en quatre jours que l'on devient soldat, la population l'acclama et reconnut en elle non pas une force dirigée contre elle, mais contre les échauffés et autres fauteurs d'ordre.

En novembre 1932, date qui restera sanglante dans l'Histoire de Genève, l'E. R. III/1 ayant déjà accompli la moitié de son temps était mandée à Genève pour maintenir l'ordre dans les circonstances que l'on sait; eh bien, la troupe fut lynchée et ne dut son salut qu'à l'usage des armes à feu.

Faut-il en conclure qu'en un quart de siècle la mentalité de notre population s'est transformée à ce point? Non, mille fois non, cela nous ne l'admettrons jamais, il n'y a pas des Suisses d'hier et des Suisses d'aujourd'hui, il n'y a que des citoyens qui aiment leur pays et qui sont fiers du patrimoine que le sang de leurs aïeux a payé trop cher pour qu'ils l'exposent de sangfroid à la cupidité toujours en éveil des grandes nations. Mais il y a aussi des éléments qui viennent du dehors et que la Suisse accueille hospitalièrement alors qu'ils accourent pour lui planter un couteau dans la gorge en fomentant la révolution et en introduisant des théories subversives auxquelles, hélas, trop de citoyens se laissent prendre et croient lutter pour le bien du pays alors qu'ils le conduisent à sa perte.

Sous ce rapport, il faut avouer que le mal progresse et que le nombre de ceux qui pensent bien faire, en criant au désarmement de la Suisse, augmente sans cesse. Pourtant, une lueur d'espoir point à l'horizon en constatant que les crédits militaires nécessaires à la réorganisation de l'armée et à l'achat de nouveaux matériels ont été acceptés, sans trop de résistance de la part d'un parti dont la politique laissait prévoir qu'il s'opposerait farouchement à toute nouvelle dépense en faveur de l'armée.

Qui sait, peut-être verra-t-on un jour à la tête du pays un gouvernement de gauche soutenant l'armée tout

comme un autre? Il y a loin de la coupe aux lèvres et souvent, au moment de boire, on s'aperçoit qu'elle est remplie de vin blanc alors qu'on en aurait préféré du rouge, mais c'est trop tard, il faut vider la coupe et souvent bien des principes y laissent leurs plumes.

Ce que nous réservent les années à venir, nul ne peut le prévoir, la crise économique et morale atteint son apogée, mais néanmoins tout laisse croire que l'an 1934 ne sera pas meilleur et que nous allons au devant d'heures encore difficiles.

L'armée souffre aussi bien que l'industrie de la crise économique car le recrutement de ses cadres s'opère avec une difficulté extrême, alors pour garder la quantité il faut sacrifier quelque peu la qualité et c'est là évidemment un des désavantages de l'armée de milices. C'est pourquoi notre Association Suisse de Sous-officiers aura à accomplir, avec l'année qui vient, une tâche encore plus importante que par le passé, une tâche à laquelle se doivent de collaborer tous ceux qui voient dans l'armée, et c'est encore la majorité, Dieu en soit loué, le seul instrument de défense que possède le pays contre tous les maux de la guerre et de la révolution.

On parle de paix universelle. Est-ce à nous, Suisses, citoyens d'un faible et petit pays, de donner l'exemple? Non, cet honneur appartient aux puissants de par la logique même. Mais nous n'en sommes pas encore là, car ce jour arrivé, les peuples seront tous frères et l'on aura trouvé l'homme parfait.

Quoique toutes nos aspirations nous portent vers cet idéal que d'autres se doivent d'étaler à la face du monde, notre armée fédérale sera à son poste et accomplira sa mission tant que tout danger ne sera pas écarté.

Espérons que c'est dans cet esprit que le citoyen-soldat suisse commencera l'année nouvelle et fera son devoir militaire sans arrière-pensée.

E. N.

L'opinion d'un général français sur l'armée suisse

Les récentes manœuvres de la 2^e division, diminuée d'une brigade d'infanterie et d'un régiment d'artillerie de campagne, mais renforcée d'un régiment d'artillerie lourde et d'un bataillon de pontonniers, contre une division légère formée d'une brigade d'infanterie, d'un bataillon de mitrailleurs, d'une brigade de cavalerie et d'un régiment d'artillerie de campagne, ont fait l'objet dans la page militaire de « *L'Action Française* » d'un très important et remarquable article dû à la plume du Général français Clément-Grandcourt qui a assisté à ces manœuvres.

Il est excessivement intéressant pour nous Suisses d'entendre formuler un jugement sur notre armée de milices par un officier supérieur étranger, aussi est-ce avec un profond intérêt que nous avons lu l'exposé très objectif du Général Clément-Grandcourt et que nous en avons tiré certaines conclusions qui viennent à leur heure renforcer singulièrement les arguments développés ces dernières années par le regretté colonel commandant de corps Sarasin au sujet de nos méthodes d'instruction.

Voici ce que dit textuellement le Général Clément-Grandcourt après avoir reconnu néanmoins que les cadres supérieurs de notre armée se montrent à la hauteur de leur tâche, ce qui lui fait dire, non sans bonhomie, que le commandement devient de plus en plus aisé à mesure qu'on s'élève:

« Ce qui laisse réellement à désirer, c'est par suite d'une insuffisance de formation initiale que je ne traite-

rai pas ici, le commandement subalterne, le commandement de compagnie et plus encore le sous-officier. Vigueur corporelle, zèle, bonne volonté se trouvent là autant qu'ailleurs; la jeunesse accepte de bon gré et même recherche les charges supplémentaires que lui coûtent les galons. Officiers subalternes et gradés ont fait en général très consciencieusement les diverses et nombreuses écoles auxquelles ils sont soumis pour franchir chaque échelon. Mais ils manquent visiblement d'aisance sur le terrain; bien plus, ce qu'ils n'ont pas, c'est le sens du métier si développé chez tant de nos militaires de carrière, ou même chez certains de nos gradés du contingent, à qui la vivacité d'esprit tient lieu d'expérience. Ils ne sont pas rompus comme le sont, comme l'étaient surtout nos cadres inférieurs d'avant-guerre, *au service en campagne* (c'est nous qui soulignons), où à la manœuvre en terrain varié, à ces vieux exercices à double action trop vitupérés depuis 1918 et qui sont quand même une image de la guerre. Ils appliquent la leçon qu'ils ont apprise, mais trop souvent elle ne s'applique pas aux circonstances et ils ne savent pas l'y adapter. C'est là des vices essentiels du système milicien et nous en retrouvons d'analogues chez nos officiers de réserve faits en série. En voyant ces jeunes officiers suisses inactifs et hésitants, je pensais à l'habileté quasiment diabolique avec laquelle, dans une position semblable, mon vieil adjudant-chef B..., vétéran de France et du Levant, aurait posté ses mitrailleuses, organisé ses flanquements, assuré ses feux rasants, apprécié ses distances, et cela sans ordres.... »

Quoique fort peu tendres pour nos cadres subalternes, ces propos avouons-le sont pourtant bien près de la réalité et sans aller jusqu'à appuyer l'idée d'une insuffisance de formation initiale que le Général Clément-Grandcourt semble généraliser et cela à tort très certainement, car le bagage acquis à l'une de nos écoles d'officiers est malgré tout assez conséquent et suffisant, il nous faut néanmoins reconnaître que c'est l'aisance dans le terrain qui manque le plus et qu'autrement dit le service en campagne n'est pas assez exercé pour permettre à nos troupes d'arriver à un résultat comparable à ceux qu'obtiennent les armées des grands pays voisins.

Vice inhérent à toute armée de milices, dira-t-on, qui s'apparente chez nous également au goût très marqué, presque héréditaire, pour le coude à coude et les formations massives, alors que la tactique de la guerre moderne veut exactement le contraire sans toutefois dépasser de certaines limites concrétisées par le compartiment de terrain parfaitement adapté dans lequel doit évoluer l'unité engagée. Sous ce rapport, il semble que les efforts de nos chefs et de nos instructeurs n'ont pas encore été couronnés du succès attendu et, si l'on considère le temps relativement très court mis à disposition pour les exercices de service en campagne, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Aussi la prolongation de l'école de recrues telle qu'elle a été proposée serait un précieux appoint pour ceux qui ont la tâche ingrate de développer le sens tactique de nos jeunes officiers et sous-officiers. Certes, les résultats acquis avec les moyens dont nous disposons en Suisse sont très remarquables et plus d'un officier de carrière étranger s'en est étonné, mais en définitive, le bon vouloir, l'intelligence et le patriotisme ne sont pas tout, il faut encore une pratique de longue haleine que notre système milicien ne pourra jamais permettre d'obtenir. Toutefois on ne peut méconnaître et sous-estimer le gros effort fourni par nos sous-officiers en dehors du service pour s'entraîner à la con-